

Rente Education Mixte

*www.jurantiel.com, par **OMBOLO MENOGA Pierre Emmanuel***

Type de contrat d'assurance mixte dans lequel l'assureur garantit le paiement d'une rente au terme du contrat sur une durée donnée si l'assuré est vivant à cette date, ou au décès de l'assuré jusqu'au terme du différé suivi du versement en cas de rente. Dans ce contrat, le primes sont soit uniques, soit périodiques. Il n'y a pas de contre-assurance.

Par **OMBOLO MENOGA Pierre Emmanuel**